

PROCÈS-VERBAL DE LA 214^E RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, TENUE LE VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016, À 18 H, À LA SALLE PAULY DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUYN-NORANDA (201, AVENUE DALLAIRE)

Présences : mesdames Nicole Garceau, Jessica Gaudette, Johanne Perreault, Johanie Poirier, Caroline Trudel et Ginette Vézina ainsi que messieurs Mathieu Gnocchini, Claude Lacasse et Guillaume Trottier

Observatrices : mesdames Josée-Ann Bettey, Christine Brézina et Madeleine Perron

Absences : mesdames Céline J. Dallaire, Nancy Hardy et Stéphanie Poitras ainsi que messieurs Cédric Corbeil et Mathieu Larochelle

1. DÉCISIONS

D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Caroline Trudel appuyée par Nicole Garceau et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-789 *d'adopter* l'ordre du jour en changeant le point en C1 et en le nommant Loisir culturel.

D-2 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 16 septembre 2016

Sur la proposition de Johanne Perreault appuyée par Mathieu Gnocchini et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-790 *d'approuver* le procès-verbal de la réunion tenue le 16 septembre 2016 tel quel.

D-3 Adoption des états financiers

Madeleine Perron présente les états financiers au 25 octobre 2016.

Sur la proposition de Jessica Gaudette appuyée par Johanne Perreault et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-791 *d'adopter* les états financiers au 25 octobre 2016 tels quels.

2. CONSULTATION

C-1 Loisir culturel

Les Unités régionales de loisir et sport (URLS) sont financées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Historiquement, dans leur mandat, elles s'occupaient du loisir pour le plein air, le sport, les personnes handicapées et la culture. Principalement pour la culture, elles géraient Secondaire en spectacle et un programme de subvention pour des projets de 1 000 \$.

...2

Le MELS a décidé que le loisir culturel ne ferait plus partie des mandats des URLS à partir de 2018. Questionné sur le sujet, Francis Murphy, directeur-adjoint de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue, a informé que contrairement à d'autres URLS (Saguenay et autres), l'URLS de l'Abitibi-Témiscamingue a toujours continué à soutenir le loisir culturel même si elle n'avait pas les fonds pour le faire. L'URLS a un intérêt pour poursuivre mais veut avoir un soutien financier pour poursuivre ce mandat.

Le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ) est actuellement en négociation pour le renouvellement du programme de financement des CRC. Il aimerait que chaque Conseil de la culture se positionne et signifie son intérêt ou pas pour un mandat concernant le loisir culturel. Les réflexions et commentaires suivants sont soulevés :

- Actuellement, on offre déjà des services pour les partenaires dans ce secteur notamment avec des activités de formation (professeur de danse, professeur de musique, etc.)
- Difficile de couper la pratique comme un loisir ou à titre professionnel. Souvent, cela fait partie d'un continuum permettant d'accéder à la professionnalisation.
- Ce serait une façon différente de réfléchir. Actuellement les actions du CCAT sont destinées aux professionnels.
- Nous n'avons pas nécessairement les réseaux pour bien desservir cette clientèle.
- Les mandats et les budgets pour la réalisation de ce mandat ne sont pas connus.

A priori, les membres du conseil d'administration du CCAT considèrent que cela devrait relever des URLS et pensent même qu'elles devraient ajouter un C (pour culture) à leur nom. Toutefois, deux conditions devraient s'appliquer :

1. Les URLS devraient signifier leur intérêt à garder ces mandats sous leur égide;
2. La volonté des URLS ne devrait pas se limiter uniquement à gérer Secondaire en spectacles et le petit programme de subvention. Elles devront se doter d'une vision et d'un plan d'action pour le loisir culturel.

C-2 Rencontre administration régionale de la Baie James

Le 20 octobre dernier, Madeleine Perron a rencontré Carole Dubois, agente de développement, et Alain Poirier, PDG de l'Administration régionale de la Baie James. Ils ne veulent pas créer un CRC dans leur région mais le milieu est très intéressé à avoir accès à des services offerts par un organisme comme le nôtre.

Ils ont rencontré le milieu des arts et de la culture de leur territoire et fait part des types de services offerts par le CCAT. C'est le Service de Formation continue qui les a le plus intéressés. Carole Dubois vérifiera avec Emploi-Québec de son territoire pour obtenir du financement.

La directrice du MCCQ, Anne-Marie Gendron a signifié une possibilité de Fonds pour une telle entente.

Le CCAT pourrait-il devenir le CCATNQ (Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec)? Les membres du conseil d'administration sont ouverts à y réfléchir. Évidemment, il faudrait mesurer les impacts financiers, juridiques et collectifs sur notre façon de faire.

C-3 CULTURAT

Madeleine Perron informe que Sonia Demontigny a quitté ses fonctions au sein de l'ATRAT. A priori, le financement de 50 000 \$ que l'ATRAT avait obtenu en 2015-2016 du MCC leur avait été refusé en 2016-2017. Toutefois, suite à des pressions, l'ATRAT a réussi à obtenir ce financement.

Le comité formé de Johanne Perreault, Caroline Trudel, Mathieu Gnocchini et Madeleine Perron s'est réuni juste avant la réunion du conseil d'administration pour suggérer des actions à réaliser pour maintenir la Boutique des arts active. Devant les constats suivants :

- Diminution du nombre de boutiques (83 en 2015 à 43 aujourd'hui)
- Diminution de la qualité et de la quantité d'articles
- Diminution de l'achalandage
- Diminution des ventes.

Il a été convenu, à court terme, d'ajuster le bogue pour les clés PayPal ainsi que de demander à l'ATRAT de poster des photos des objets en vente sur Instagram et Facebook. Puis, au retour des fêtes, un sondage sera acheminé aux artistes et organismes pour valider la pertinence que le CCAT investisse dans ce projet.

3. INFORMATIONS

I-1 Points d'information :

Entente de développement territorial pour le *Programme pour les arts et les lettres de l'Abitibi-Témiscamingue* : Madeleine Perron informe que finalement le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire permet aux MRC et aux villes de verser des sommes à même le Fonds de développement territorial à des artistes professionnels. D'autre part, selon toute vraisemblance, nous allons revenir à la ventilation des sommes que nous proposons, soit 56 % pour des artistes et 44 % pour des organismes du montant annuel de 255 000 \$.

Josée-Ann Bettey et Christine Brézina présentent la tournée d'information sous forme de session de coworking qui va avoir lieu dans toutes les MRC de notre territoire. La date de dépôt pour le programme est fixée au 16 janvier 2017.

Rencontre régionale de Petits bonheurs : Josée-Ann Bettey informe que le 19 octobre a eu lieu la rencontre avec une quinzaine d'intervenants liés au développement du jeune public. Au cours de celle-ci, il a été convenu de ne pas créer un regroupement formel. Chaque année, une rencontre sera planifiée pour permettre d'échanger et de suivre une formation permettant d'accroître les compétences. De plus, le résiduel des sommes que l'Agora a obtenu du CALQ pour le développement jeune public servira à créer une publicité télévisuelle. Enfin, une présentation du bilan de Petits Bonheurs Abitibi-Témiscamingue a été faite et des échanges concernant la 2^e édition ont eu lieu.

Remise de prix : Christine Brézina informe que la Remise de prix aura lieu le 31 mars. Pour le prix Petite collectivité, elle demandera que les administrateurs par territoire de MRC choisissent la municipalité qu'ils considèrent comme représentative pour sa vitalité artistique et culturelle. Elle communiquera avec ses 5 villes et les invitera à soumettre un dossier. Puis elle demande si des administrateurs en arts de la scène pourraient la soutenir dans l'organisation de la journée de concertation. Jessica Gaudette et Johanie Poirier acceptent le mandat.

▣ **Formation continue** : Josée-Ann Bettey mentionne que 13 formations ont été offertes depuis juin 2016 auxquelles 135 personnes ont participé. La formation en médiation culturelle a attiré 34 personnes, dont 14 d'autres secteurs d'activités (éducation, santé, municipal, autochtones, etc.). D'ici quelques jours, un sondage sera acheminé au milieu culturel pour connaître les besoins en termes de formation.

4. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 3 février 2017.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Mathieu Gnocchini appuyée par Guillaume Trottier et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-792 de lever la séance à 21 h 02.


Johanne Perreault, secrétaire

Le 3 février 2017

Date